

BIENVENUE A L'UFA
ANNEE SCOLAIRE 2024 – 2025

Sainte
Marie
de Saint
Sernin

Lycée des
métiers

TOULOUSE

L'Unité de Formation par Apprentissage **SAINTE MARIE DE SAINT SERNIN** est partie intégrante du lycée.
[Elle est rattachée au CFA Aspect Occitanie certifié Qualiopi en 2021.](#)

Résultats aux examens :

2020-2021 1 apprenti : 100% de réussite

Taux de satisfaction : 100%
Taux d'abandon : 0%
Taux poursuite d'études : 100%

2021-2022 11 apprentis :

2 CAP EPC : 100% de réussite
1 BAC PRO AGORA : 100% de réussite
1 BAC PRO MA : 100% de réussite
2 BAC PRO MCV A : 0%
5 BAC PRO MCV B : 80% de réussite

Taux de satisfaction : 100%
Taux d'abandon : 0%
Taux poursuite d'études : 45%

2022-2023 8 apprentis :

3 CAP EPC : 100%
1 BAC PRO AGORA : 100%
2 BAC PRO MA : 100%
1 BAC PRO MCV B : 0%

Taux de satisfaction : 100%
1 : Taux d'abandon : 11%
Taux poursuite d'études :

2023-2024 6 apprentis :

1 CAP EPC : 100%
1 BAC PRO AGORA : 100%
4 BAC PRO MCV A : 100%

Taux de satisfaction : 100%
Taux d'abandon : 0%
Taux poursuite d'études : 50%
Taux d'insertion :
CAP EPC : 100%
BAC PRO AGORA : 100 %

BAC PRO MCV A : 100 %

2024-2025 5 apprentis :

1 BAC PRO AGORA :

2 BAC PRO MA :

2 BAC PRO MCV A :

Taux de satisfaction :

Taux d'abandon :

Taux poursuite d'études :

Taux d'insertion :

BAC PRO AGORA :

BAC PRO MA :

BAC PRO MCV A :

Toutes nos formations proposées sont accessibles par l'alternance en mixité en classe de terminale.

CAP EPC

code RNCP = 34947

Date d'enregistrement : 16-09-2020

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BAP PRO Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

code RNCP = 34606

Date d'enregistrement : 18-05-2020

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BAC PRO Métiers de l'Accueil

code RNCP = 38397

Date d'enregistrement : 01-01-2024

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente option A

code RNCP = 38399

Date d'enregistrement : 19-12-2023

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente option B

code RNCP = 38399

Date d'enregistrement : 19-12-2023

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Prérequis :

- Avoir au moins le niveau 3ème.
- Avoir 16 ans jusqu'à 29 ans révolu. Sans limite d'âge pour les RQTH et sportifs de haut niveau.

Objectifs :

A l'issue de sa formation, l'apprenti est capable de

[CAP EPC](#)

[BAC PRO AGORA](#)

[BAC PRO MA](#)

[BAC PRO MCV A](#)

[BAC PRO MCV B](#)

Recrutement :

Ouvert à tous les candidats.

Entretien avec le responsable UFA et la directrice.

Durée/Rythme :

Planning annuel : [CAP EPC](#)

[BAC PRO AGORA](#)

[BAC PRO MA](#)

[BAC PRO MCV A](#) :

[BAC PRO MCV B](#)

Délai d'accès :

1 semaine dès les renseignements récupérés par l'UFA.

Tarifs :

Formation gratuite pour l'apprenti, financée par l'OPCO de l'employeur selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences.

Méthode mobilisée :

La formation étant en mixité, l'apprenti suit les cours proposés à la classe à laquelle il est rattaché. Cela donnant lieu à des bilans semestriels, conseils de classe.

Sont mis en place des rencontres régulières avec l'apprenti afin de faire le point sur sa formation, donner des informations le concernant, répondre à ses questions et ses problèmes.

Programme / Modalités d'évaluation :

En ccf ou par des évaluations ponctuelles. Elle est identique à celle des élèves en formation scolaire : Voir les référentiels des formations :

[CAP EPC](#)
[BAC PRO AGORA](#)
[BAC PRO MA](#)
[BAC PRO MCV A](#)
[BAC PRO MCV B](#)

Pour chaque formation les progressions et les évaluations en contrôle continu (ccf) ont donné lieu à une validation par le rectorat :

[CAP EPC](#)
[BAC PRO AGORA](#)
[BAC PRO MA](#)
[BAC PRO MCV A](#)
[BAC PRO MCV B](#)

Les convocations aux épreuves sont les mêmes que celles des élèves de la classe où est rattaché l'apprenti.

Poursuite d'études / insertion professionnelle :

Bilan annuel du devenir des apprentis

Accessibilité :

La commission de sécurité valide régulièrement les installations afin d'accueillir les personnes en situation de handicap. : Locaux, ascenseur, dimension des accès, ...

Référent handicap au CFA ASPECT OCCITANIE : Mme Douat

Référent handicap au lycée : M Petitjean

Informations générales :

Le contrat est un contrat de travail qui prévoit 35h de travail par semaine, dont 675h de cours en UFA (400h pour le CAP).

Le contrat est celui d'un salarié, du 1^{er} septembre au 31 août.

La rémunération en classe de terminale est de 55% du smic brut pour les mineurs et de 67% du smic pour les majeurs.

L'apprenti a droit à 5 semaines de congés payés par an.

En cas de maladie, pendant le temps de cours ou d'entreprise, un arrêt de travail est obligatoire.

Le rythme de l'alternance est annualisé :

En TERMINALE CAP EPC : 400h de formation/an (25 semaines x 16h)

En TERMINALE BAC PRO : 675h de formation/an (25 semaines x 27h)

Les qualités nécessaires pour partir en alternance :

Motivation, dynamisme, sens de l'organisation, esprit d'équipe, envie d'aller sur le terrain.

Les bénéfices constatés :

Avoir : une vie professionnelle, une rémunération, Un dossier scolaire valorisé, une aide à la poursuite d'étude, le même diplôme que les élèves en scolaire, concrétiser un projet professionnel.

Acquérir : de la maturité, de la confiance en soi, une capacité d'adaptation, une reconnaissance par les clients et les professionnels.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas :

Contactez Jean-Luc DINTILHAC :

06 50 43 49 37 / jl.dintilhac@smss.fr



CÔTE PRATIQUE ...

Horaires des cours du lundi au vendredi

Séance	8h05, accès salles à 8h00	9h00
Séance	9h00	9h55
RECREATION	9h55	10h10
Séance	10h10	11h05
Séance	11h05	12h00
Séance 5 ou REPAS	12h00	12h55
Séance 6 ou REPAS	12h55	13h50
Séance 7	13h50	14h45
RECREATION	14h45	15h00
Séance 8	15h00	15h55
Séance 9	15h55	16h50
Séance 10	16h50	17h45

Horaires des Services

Accueil	7h45 à 17h15
Restauration	12h00 à 13h30
Comptabilité	9h à 12h / 13h à 17h15

Retards :

L'apprenti se présente en salle d'étude pour signaler son arrivée et prendre un billet de retard s'il est autorisé à aller en cours.

Absences :

L'apprenti ou le responsable légal prévient la vie scolaire dès connaissance de l'absence ou du retard.

Toute absence nécessite un justificatif à communiquer à la vie scolaire, voire un arrêt de travail en cas de maladie.

Outils Numériques



- OFFICE 365 : chaque personnel, apprenti, élève et étudiant du lycée dispose d'un pack office complet : traitement de texte, tableur, nuage virtuel, ...
- Ecole Directe : permet les liens quotidiens entre les familles, les élèves, le personnel et les professeurs du lycée : correspondance, notes, messagerie, ...

Sont les outils les plus fréquemment utilisés par le lycée pour la pédagogie et la communication, tant en interne qu'avec les familles.

Outils d'informations

Le site d'ASPECT OCCITANIE :

<https://aspect-occitanie.fr/>

De nombreuses informations sont à la disposition des apprentis, notamment dans la rubrique :

<https://aspect-occitanie.fr/informations-pratiques/>

Le site du lycée professionnel :

<https://www.saintemarie-saintsernin.com>

A l'aide de son menu, différentes rubriques présentent le lycée.

Le padlet pour les actualités sur l'orientation :

<https://padlet.com/SMSSpad4146/mission-orientation-2025-5qma7xqvafic3hiw>

Différents réseaux sociaux rendent compte de l'actualité du lycée, et notamment celle des apprentis :

- Instagram :

https://www.instagram.com/lycee_smss/?hl=fr

- TikTok :

https://www.tiktok.com/@lycee_smss?lang=fr

- YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UCGldVXbzvHbeojZF5oQvNjQ>



A
TRES BIENTÔT !!!

Sainte
Marie
de Saint
Sernin

Lycée des
métiers